



EDITO : Le Parlement européen presse la Commission européenne d'agir sur les PE

Le Parlement Européen a voté le 18 avril une résolution sur les Perturbateurs Endocriniens demandant à la Commission Européenne de présenter un plan d'action concret et des propositions législatives visant à éliminer les perturbateurs endocriniens des cosmétiques, des jouets et des emballages alimentaires d'ici juin 2020. Le texte a été adopté à une très large majorité, provenant de 7 groupes représentant l'ensemble de l'échiquier politique (447 sur 502). [1] [2] [3]

La France est citée en exemple, avec la Suède, le Danemark et la Belgique, pour avoir pris des mesures pour protéger ses citoyens en l'absence de mesures prises au niveau européen. Selon un récent sondage Opinion Way, les Perturbateurs endocriniens arrivent en tête des préoccupations des jeunes (18-30 ans) en matière de santé [4]. Le succès de la charte VTSPE montre que les collectivités locales sont en phase avec la société et peuvent répondre à cette attente comme les dernières initiatives en date en apportent une nouvelle preuve.

Le RES a fait un bilan des actions menées dans les villes signataires à partir des sites internet et d'une première enquête en Ile-de-France réalisée avec la région Ile-de-France [5]. Merci de nous faire part des vos initiatives en ce sens pour permettre d'amplifier la mutualisation des initiatives et des expériences.

Par André Cicoella
Président du Réseau Environnement Santé

[1] [Voir le texte de la résolution](#)

[2] [Le Communiqué de presse du RES](#)

[3] [Le rapport de Rémy Slama et Barbara Demeneix](#)

[4] [Source : 20 Minutes](#)

[5] [Document de mutualisation des expériences](#)

CAMPAGNE VILLES ET TERRITOIRES SANS PE

NOUVELLES SIGNATURES

16 avril : Département du Tarn



Suite à la délibération votée le 27 mars par le Conseil Départemental du Tarn, André CICOLELLA, président du Réseau Environnement Santé, a cosigné le 16 avril, à l'hôtel du Département, la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens » avec le Président du Département du Tarn Christophe RAMOND. Nathalie FERRAND-LEFRANC, Déléguée Régionale Occitanie, a également accompagné le processus.

[La Dépêche](#) / [France Bleu](#) / [Franceinfo](#) / [Le Figaro](#) / [Ouest France](#) / [The Connexion](#)

5 avril : Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO)

La CAPSO, Communauté d'Agglomération située dans le département du Pas-de-Calais, composée de 53 communes, a signé la charte le 5 avril après le vote à l'unanimité du conseil communautaire le 19 décembre 2018.

[L'indépendant](#)

→ [Voir la délibération](#)



28 mars : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Réunie sous la présidence de Carole Delga, l'assemblée plénière de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté la charte à l'unanimité. 2e région française à signer cet engagement, initié par le réseau Environnement Santé, l'Occitanie se mobilise pour protéger la population et l'environnement de son territoire.

→ [Communiqué](#)

[La Dépêche](#) / [Montpellier-Infos](#) / [Objectif Gard](#)



Les derniers votes :

- Puteaux (92) → 4 avril
- Nandy (77) → 25 mars
- Hénin-Beaumont (62) → 25 mars

Les prochains votes :

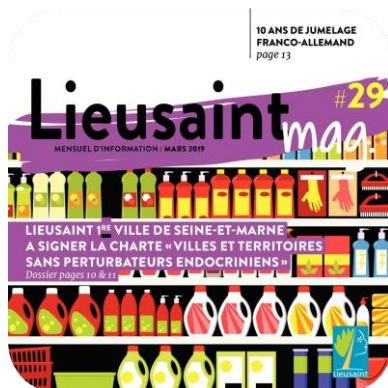
- Bordeaux Métropole → 6 juin
- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Haute- Garonne

Les prochaines signatures :

- Ramonville Saint-Agne (31) → 17 mai
- Nanterre (92) → 20 mai
- Puteaux (92)
- Région Occitanie

Voir tous les signataires

Revue de presse



MUTUALISATION DES EXPERIENCES

Le RES réalise un document de synthèse des actions menées, en cours ou prévisionnelles relatives à la Charte Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens. La Région Ile de France a déjà contribué à la réalisation de ce document et le RES l'a complété avec une recherche sur vos sites internet respectifs.

Nous vous remercions de consulter ce document de mutualisation des expériences afin que nous puissions le compléter ensemble. Dans le cadre de son stage au RES, Mme Audrey Vicentini vous appellera à ce sujet dans les prochains jours. Nous vous invitons également à nous contacter : contact@reseau-environnement-sante.fr 01.80.89.58.39

Lire le document de mutualisation des expériences

OPÉRATION ZERO PHTALATES

Dix élus de Nanterre donnent leurs cheveux

Les mèches prélevées sur le maire Patrick Jarry et neuf adjoints permettront de mesurer la concentration de phtalates au cours des trois derniers mois.

Le résultat des prélèvements sur les dix élus de Nanterre sera connu le 20 mai prochain à l'occasion du [festival EcoZone](#). Date à laquelle la ville signera la charte « Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens ». La conférence inaugurale sera faite par André Cicoella.

→ [En savoir plus](#)



Dans le Tarn, des élus du Séquestre font analyser leurs cheveux

L'été dernier, Le Séquestre était la première commune du Tarn à s'engager dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens. En décembre 2018, ses élus se prêtaient à un prélèvement de cheveux pour déterminer la présence de phtalates dans leur organisme.



→ [Reportage de France 3 Occitanie](#)

Expliquer l'enjeu des phtalates au grand public → [Télécharger la présentation](#) (version de travail)

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE : FOCUS SUR LES PHTALATES

Biomonitoring

Examen de la biosurveillance des expositions aux phtalates

Cette étude fait le bilan des études publiées au niveau mondial sur la contamination par les phtalates. Le pays le plus contaminé est le Koweït. Les études de biosurveillance démontrent clairement que les expositions humaines sont omniprésentes et que, dans la plupart des cas, les enfants sont plus exposés que les adultes. L'analyse des sources de contamination par classe d'âge révèle que les bébés et nourrissons sont surtout contaminés par l'ingestion de poussières alors que les enfants et les adultes le sont par l'alimentation.

→ [Lire l'article](#)

Voie d'exposition	Ingestion de poussière	Alimentation	Inhalation de l'air intérieur
Nourrissons (<1 an)	1,12	-	0,845
Bébés (1 à 3 ans)	1,7	-	0,423
Enfants (3 à 5 ans)	0,468	4,68	0,203
Adolescents (11-18 ans)	0,291	-	0,089
Adultes (>18 ans)	0,233	1,03	0,07

"-" signifie non rapporté. Extrait Table 2 doi:10.3390/toxics7020021. Human exposure doses to total phthalates for the US population through various pathways (µg/kgbw/d).

Thyroïde

Effets de l'exposition prénatale aux phtalates sur les concentrations d'hormone thyroïdienne.

Les résultats de cette étude montrent un lien entre le taux de phtalates mesurés en début de grossesse (Semaines 5 à 8) avec une diminution du taux d'hormone T4 (hypothyroïdie).

→ [Lire l'article](#)

Métabolites de phtalates urinaires maternels pendant la grossesse et concentrations d'hormones thyroïdiennes dans les sérums de la mère et du cordon: l'étude HOME.

Les résultats mettent en évidence une diminution de l'hormone thyroïdienne T4 (hypothyroïdie) en cas d'exposition à de multiples phtalates à la fois chez la mère et le nouveau-né.

→ [Lire l'article](#)

Faibles doses, grands enjeux → [Télécharger l'infographie réalisée conjointement par HEAL et TEDX](#)

[COLLOQUE] MALADES DE LA THYROÏDE : MALADES DE L'ENVIRONNEMENT ?

Aujourd'hui, en France, 3 millions de personnes sont traitées pour une maladie de la thyroïde (soit 250 000 pour l'Occitanie).

Selon un rapport de l'OMS et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'incidence des maladies et des troubles thyroïdiens a augmenté fortement au cours des dernières décennies. 6 à 10% des adultes souffrent d'une maladie ou de troubles de la thyroïde, l'hypothyroïdie étant le dysfonctionnement le plus courant, qui touche en priorité les femmes (6 fois plus que les hommes). Les enfants et les adolescents ne sont pas épargnés par cette épidémie.

Une telle évolution amène à s'interroger sur les causes environnementales. Les perturbateurs endocriniens des hormones thyroïdiennes sont mis en cause, principalement pendant la période de la grossesse : phtalates (plastiques souples, cosmétiques ...), bisphénol A (plastiques), polybromés, (matériels électroniques, ameublement), perfluorés, pesticides (111 sur 287 pesticides évalués par l'agence européenne EFSA)....

Quelles sont les conséquences pour les malades de cette exposition à ces Perturbateurs endocriniens ? Quelles sont les conséquences pour les femmes enceintes et leurs enfants ? Réduction du QI, troubles cognitifs et troubles du comportement comme le TDAH (Trouble de Déficit de l'Attention Hyperactivité), voire même autisme sont rapportés.

Ce sont ces questions qui seront au cœur du colloque de Narbonne le jeudi 13 juin 2019.

Programme et inscription

MALADES DE LA THYROÏDE : malades de l'environnement ?

Colloque organisé par le Réseau Environnement Santé
En partenariat avec la Ville de Narbonne



- M. André **CICOLELLA** Chimiste, toxicologue, Président du Réseau Environnement Santé
- Dr. Didier **COSSERAT** Médecin généraliste à Saint Raphaël, spécialisé dans la périnatalité
- Dr. Jean-Baptiste **FINI** Chercheur au CNRS et au Muséum national d'Histoire naturelle
- Mme Catherine **GUILLET** Membre de l'Association Française des Malades de la Thyroïde
- Pr. Charles **SULTAN** Professeur en Endocrinologie Pédiatrique au CHU de Montpellier

Gratuit. Places limitées.

ÉTAT DES CONNAISSANCES | TÉMOIGNAGES | TABLE RONDE | APPEL À AGIR

JEUDI 13 JUIN À NARBONNE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Par téléphone : 04 68 49 70 55
En ligne : <https://frama.link/thyroïde>

de 9h30 à 17h
Palais des Archevêques
Salle des Synodes



AVEC LE SOUTIEN DE



Les précédentes lettres

Lettre n°3

Lettre n°2

Lettre n°1